



Visite de chantier du futur lycée de l'île de Nantes

Mardi 3 décembre

DOSSIER DE PRESSE

Communiqué de presse	p.2 et 3
Chiffres clés et plan masse	p.4
Le Cabinet François Leclercq en bref et visuels	p.5
Clause d'insertion professionnelle, un chantier en pointe	p.6

CONTACT PRESSE

Nadia Hamnache : 02 28 20 60 62 – 06 77 66 11 16

nadia.hamnache@paysdelaloire.fr



Nantes, le 3 décembre 2013



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Visite de chantier du futur lycée de l'île de Nantes

Ouvert sur la cité, adapté à une diversité de publics, innovant et exemplaire en matière environnementale (Bâtiment basse consommation à énergie positive – ossature bois), le futur lycée de l'île de Nantes se veut également ambitieux sur le plan pédagogique.

Soucieuse de compléter l'offre de formation dans l'agglomération nantaise, la Région des Pays de la Loire a décidé la construction d'un lycée polyvalent et de secteur à Nantes. Fruit d'une large concertation et implanté au cœur du projet urbain de l'île de Nantes, ce nouvel établissement de formation ouvrira ses portes à la rentrée de septembre 2014, après l'ouverture en septembre dernier du lycée du Sud-Loire à Clisson et du lycée du Pays de Retz à Pornic. Le coût global du projet s'élève à 75,5 M€, pris en charge par la Région (70,5 M€) et la Ville de Nantes et Nantes Métropole (5 M€ pour le foncier et les équipements sportifs).

Ce futur lycée de 1 600 élèves se substituera aux lycées Vial et Leloup-Bouhier. Il proposera :

- en Pré-Bac, un **enseignement général (L, ES et S) de proximité** pour les élèves du secteur. Des **formations professionnelles et technologiques tertiaires en Pré Bac et Post Bac (BTS – Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles – Diplôme de Comptabilité et Gestion)** compléteront l'offre de formation.
- et un pôle langues vivantes avec **sections européennes et internationales et français langue étrangère** afin de répondre à la fois aux attentes des familles venant de l'étranger et aux Nantais souhaitant s'orienter vers l'international. L'établissement sera inscrit dans une logique de filière linguistique du primaire au lycée.

Un équipement majeur au cœur du projet urbain de l'île de Nantes, ouvert sur la cité

Situé sur un terrain d'environ 35 000 m² entre la voie ferrée, les rues Gaëtan Rondeau, Célestin Freinet, Alexandre Millerand et bordé par le stade Michel Lecoindre, le Conservatoire régional et les locaux de France 3, le futur lycée s'intégrera dans la vie de quartier et participera au désenclavement du quartier Malakoff désormais relié par le pont Tabarly. Il offrira aux usagers de l'établissement :

- une **rue centrale très lumineuse (Agora) innervant le lycée** (la salle des professeurs, l'administration, la Maison des lycéens, le C.D.I.) et un **vaste forum, lieu de rencontres** au centre du projet,
- un **aménagement paysager de qualité** : s'intégrant dans le plan guide de l'aménagement de l'île de Nantes, en insérant une **trame verte** ouverte au grand public et reliant les espaces végétalisés tels que le Jardin des Cinq Sens reconstitué, la coulée verte permettant le cheminement piétons depuis la rue Célestin Freinet vers les berges de la Loire,
- un **amphithéâtre mutualisé de 250 places** permettant aussi les répétitions de l'ONPL et des utilisateurs extérieurs de proximité,
- les **équipements sportifs** seront enrichis (double gymnase accessibles aux clubs et associations du quartier hors temps scolaire et utilisation du stade Michel Lecoindre conservé en l'état),
- et une **résidence d'hébergement** de 162 lits intégrant 20 places accessibles aux personnes à mobilité réduite et aux handicapés sensoriels, dont 2 pour handicapés lourds, une restauration pour 1 200 rationnaires intégrant une zone de restauration rapide, toutes deux ouvrables hors temps scolaire ;
- Le mobilier des chambres, de la Maison des Lycéens et des espaces principaux et conviviaux inscrit dans une démarche « Design référentiel » pour créer les conditions de vie et de confort attendues.

Ce projet s'intègre dans le réseau des établissements scolaires de l'agglomération nantaise et permet de prendre en compte les évolutions démographiques et socio-économiques constatées et prévisibles **d'améliorer les conditions de scolarisation** pour les élèves du secteur et de **conforter la mixité sociale** des établissements scolaires, élément indispensable à l'égalité pour tous les élèves.

INTERVENANTS
 Maîtrise d'ouvrage
 Région des Pays de la Loire
 Maître d'œuvre :
 Cabinet François LECLERCQ
 Assistant Maître d'ouvrage
 programmation :
 CERUR
 Assistant Maître d'ouvrage
 H.Q.E.
 INDIGGO
 Contrôleur technique :
 SOCOTEC
 Coordonnateur Sécurité et
 Protection de la Santé :
 SNEC
 Entreprise Générale :
 SOGEA

CONTACT PRESSE

Nadia Hamnache : 02 28 20 60 62 – 06 77 66 11 16
nadia.hamnache@paysdelaloire.fr

Chiffres clés

Terrain d'implantation : **35 000 m²** - Surface Hors Œuvre Nette (SHON) totale : **36 000 m²**.

1 600 élèves en capacité d'accueil maximale, se répartissant de la façon suivante :

- 1 050 places en Pré-bac (enseignement général, technologique et professionnel tertiaire).
- 550 places en Post-bac – BTS, Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles et Diplôme de Comptabilité Gestion.

Le Lycée de l'Île de Nantes est configuré pour répondre au développement démographique dans ce secteur mais aussi pour absorber les effectifs du **Lycée Vial (769 élèves)** et du **Lycée Leloup-Bouhier (202 élèves)**.

49.5 divisions se répartissant de la façon suivante :

- 22,5 divisions en enseignement général et technologique (pré-bac)
- 14 divisions en enseignement professionnel (pré-bac)
- 13 divisions en enseignement post-bac.

Les équipements partagés (situés dans l'enceinte du lycée mais ouverts sur l'extérieur)

- 2 gymnases avec une structure d'escalade et vestiaires mutualisables,
- Reconstitution de la zone d'échauffement d'athlétisme,
- Utilisation du stade Michel Lecoindre et de la cour du lycée pour des événements sportifs et nationaux,
- 1 résidence d'hébergement de 162 lits,
- 1 restaurant scolaire pour 1 200 rationnaires,
- 1 salle culturelle – amphithéâtre qui accueillera les répétitions de l'ONPL et des utilisateurs extérieurs de proximité,
- 1 espace naturel reconstitué dénommé « Jardin des Cinq Sens ».



Calendrier

- mai 2011 à fin février 2012 : phase de conception (mise au point APS, APD et PRO) ;
- mars à fin août 2012 : consultation pour le choix de l'entreprise générale
- **Septembre 2012 – juillet 2014 : travaux**
- **septembre 2014 : ouverture**

Le budget global de l'opération : 75,5 M€ répartis de la façon suivante :

- 70,5 M€ pour la Région des Pays de la Loire
- 5 M€ pour la Ville de Nantes et Nantes Métropole (foncier et équipements sportifs)

Le Cabinet François Leclercq en bref ...

L'Agence François Leclercq, structure pluridisciplinaire d'environ 50 personnes, intervenant sur des projets d'architecture ainsi que sur des projets urbains et de territoires, et basée à Paris est lauréat du concours d'architecture lancé par la Région ; elle était en compétition avec 4 autres agences (1 japonaise, 1 américaine et 2 françaises), alors que 120 candidatures avaient été déposées en juin 2010.

L'ambition architecturale de l'agence met la forme au service d'une qualité et d'un confort des usagers intérieurs et extérieurs du bâti ainsi qu'à son **intégration urbaine, la reconnaissance nationale et internationale de cette agence étant forte sur cette dimension**. L'agence s'est, au fil des années, caractérisée par une grande polyvalence des programmes abordés : équipements de différents types - scolaires, sportifs, etc. -, bureaux, logements, commerces.

✓ Les projets phares réalisés par l'agence :

Deux projets ont été nommés à l'équerre d'argent :

- La Halle des Sports de l'INSEP ;
- Le lycée Jean-Baptiste COROT à Savigny sur Orge ;

Un projet a obtenu la **Pyramide d'or 2010** :
- **Lyon-Confluence**.

✓ Etudes ou projets urbains d'importance :

- Responsable de missions d'études sur des sites majeurs comme ceux de Paris Nord Est de la porte de la Chapelle à la Villette ;
- Lauréat du concours pour le projet de l'extension **OIN Euroméditerranée à Marseille** (plan guide pour aménager un périmètre de 170 Ha au Nord du territoire initial entre le port et le centre-ville de Marseille).

Il a également participé au sein de l'équipe DESCARTES à la consultation de l'aménagement urbain du Grand Paris.

François Leclercq a développé ses activités à l'étranger au travers notamment de deux expériences au Maroc : l'une à Casablanca, autour du réaménagement du front maritime et de la Grande mosquée, l'autre concernant l'extension de la ville de Fès.

Les qualités mises en avant par l'agence dans l'ensemble de ses projets soulignent l'importance accordée par François Leclercq au rôle de coordinateur de l'architecte-urbaniste, à sa capacité à dialoguer avec les différents acteurs de l'aménagement mais également à sa force de proposition dans des situations de projets complexes et à son aptitude à saisir les problématiques architecturales et urbaines dans l'ensemble de logiques les conditionnant.

Lycée de l'île de Nantes



Entrée du lycée, accès parvis par la rue Gaëtan Rondeau



Rue centrale innervant le lycée

Clauses d'insertion socioprofessionnelle : plus de 40 000 heures de travail réservées à des personnes en parcours d'insertion, sur le chantier de construction du Lycée de l'île de Nantes

En juin 2012, la Région s'est engagée dans le dispositif des clauses d'insertion socioprofessionnelle en votant la Charte régionale de la commande publique responsable. En lien avec ses compétences en matière de formation professionnelle et d'apprentissage, la Région mobilise ainsi la commande publique pour favoriser l'accès ou le retour à l'emploi durable.

L'opération de construction du Lycée de l'île de Nantes est la traduction concrète de cet engagement : 42 590 heures de travail ont été réservées à des personnes éloignées de l'emploi. Les publics visés sont les demandeurs d'emploi de longue durée, les jeunes sans qualification ou expérience professionnelle, les personnes prises en charge dans le dispositif IAE (Insertion par l'Activité Économique), les allocataires du RSA, les travailleurs handicapés, les demandeurs d'emploi de plus de 50 ans et les personnes sous main de justice.

En 10 mois, la construction du Lycée de l'île de Nantes a déjà permis à plus de 50 personnes en parcours d'insertion de travailler auprès de l'entreprise SOGEA et ses sous-traitants. Pour réaliser leurs actions d'insertion, les entreprises sont accompagnées par la mission Clauses d'insertion socioprofessionnelle de la Région, l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage Insertion de Nantes Métropole, ainsi que par l'ensemble des partenaires de l'emploi et de l'insertion du territoire.

Preuve que le dispositif fonctionne, certaines entreprises ont dépassé leurs engagements et continuent à prolonger les contrats, et un bénéficiaire de la clause d'insertion a été embauché !

CLAUSES D'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE ET MARCHÉS PUBLICS : comment ça marche ?

